

BOXER CLUB VAUD

BIEN PLUS QU'UN CLUB, UNE FAMILLE

Le **Boxer Club Vaud (BCV)** est l'un des 13 groupes locaux du **Boxer Club Suisse (BCS)**. Le **BCS** fait partie de la **Société Cynologique Suisse (SCS)** et le **BCV** fait partie de la **Fédération Romande de Cynologie (FRC)**.

Le Boxer Club Vaud c'est: Éductions - Écoutes – Conseils – Convivialité – Amitié

Rejoindre le Boxer Club Vaud, c'est bénéficier d'un cadre idéal pour **éduquer** votre chien tout en profitant d'un esprit de **convivialité, d'entraide et d'amitié**. Nos moniteurs, parmi lesquels figurent des éleveurs et propriétaires expérimentés, mettent leurs connaissances approfondies de la race à votre service. Grâce à leur connaissances, ils vous aident à adapter l'éducation de votre Boxer en fonction de son caractère énergique et affirmé.

Nous avons la chance de compter parmi nos membres des éleveurs de Boxer de suisse romande. Ces spécialistes sont d'excellents soutiens pour le club et les membres ainsi qu'une source de bons conseils en cas de souci avec votre chien.

Nos cours sont variés et adaptés aux besoins de chacun, intégrant différentes approches et techniques pour favoriser une progression harmonieuse.

Un cadre privilégié pour s'entraîner

Nos entraînements se déroulent sur **nos deux terrains à Ecublens**, où nous disposons également d'une cabane pour prolonger les échanges en toute convivialité.

Les cours d'éducation ont lieu **le mercredi soir**. Vous trouverez les horaires et catégories sur notre site internet. **L'inscription aux cours se fait via le groupe WhatsApp du club, le délai d'inscription est au lundi soir.**

Adhésion et cotisations

L'adhésion à "**l'Association de la Cabane**" et au **Boxer Club Suisse est obligatoire**.

Pour cela, vous devez remplir les formulaires respectifs. La cotisation de l'Association de la Cabane est à régler directement sur place/par twint/BVR. Celle du BCS vous sera envoyée directement à votre domicile. Votre adhésion au Boxer Club Suisse permet de soutenir la race, les éleveurs et les groupes locaux et vous offre plusieurs avantages :

- ✓ Assurance de protection juridique
- ✓ 10% de réduction sur l'assurance Animalia
- ✓ Tarifs réduits pour les expositions canines

Plus qu'un club d'éducation, un lieu d'échange et de rencontres

Au-delà de l'éducation de votre chien, le Boxer Club Vaud est un lieu de partage où les membres tissent des liens forts. Chaque dernier mercredi du mois ou plus selon la disponibilité des marmitons, un repas convivial est organisé après le cours (12 CHF/personne hors boissons, sans obligation de participation). L'inscription se fait directement à la cabane ou via WhatsApp, le délai d'inscription est au lundi soir.

Tout au long de l'année, nous essayons d'organiser également divers événements pour partager de bons moments entre passionnés.

Rejoignez-nous et vivez pleinement votre passion pour le Boxer ! 🐾

Votre comité

COTISATION DE “L’ASSOCIATION DE LA CABANE”

Conformément aux statuts de « l’Association de la Cabane » du 17 février 2019:

Art. 12 Une **cotisation annuelle de Fr. 70.-** sera perçue pour l’utilisation des infrastructures (terrain, matériel, éclairages) mises à disposition des participant-e-s aux cours d’éducation.

Une seule cotisation sera perçue **par couple ou personne seule** propriétaire d’un ou plusieurs chiens.

Art. 13 Seuls **les membres du comité** ainsi que **les moniteurs / monitrices** sont exemptés de cette cotisation en raison de leur activité bénévole.

Cotisation annuelle “infrastructure” pour les membres participant aux cours

Cotisation annuelle	70.-
A partir de la rentrée des relâches d’été	40.-

Cotisation “nouveaux membres” 1ère année

Donnant accès aux cours durant 12 mois	200.-
--	-------

L’adhésion au **Boxer Club Suisse (BCS)** est également obligatoire.

Informations importantes:

- ✓ La cotisation est **due dès la 1ère leçon** et **n’est pas remboursable**.
- ✓ Le paiement peut être effectué **sur place en cash**, par **Twint** ou par **BVR**.

QUESTIONNAIRE NOUVEAUX MEMBRES "ASSOCIATION DE LA CABANE"

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél : Email :

Nom du chien : Né le :

Sexe : F M Provenance du chien (pays):

Avez-vous déjà eu un chien ? :

Avez-vous déjà eu un boxer ? :

Avez-vous déjà suivi des cours d'éducation avec un chien auparavant ? :

Que souhaiteriez-vous que le Boxer club Vaud/Suisse puisse vous apporter?

.....

.....

.....

Avez-vous déjà suivi des cours théoriques ? Oui Non

Dans quel(s) but(s) souhaitez vous prendre des cours d'éducation?

.....

.....

.....

Avez-vous des objectifs? Si oui, lequel(s) ?

.....

.....

.....

Quelle(s) discipline(s) souhaiteriez-vous pratiquer? (? si vous ne connaissez pas)

Éducation de base (chien de famille)

Canicross

Concours d'obéissance

Piste (flaire)

Agility (obstacles)

Sport plaisir (jeux éducation)

Date :

Signature :

COMITÉ DU “BOXER CLUB VAUD”

Présidente d'honneur

Elisabeth Bonzon

Présidente

Delia
079 725 65 63
president@boxerclubvaud.ch

Vice-présidente

Natascha
vice-president@boxerclubvaud.ch

Secrétaire

Martina
secetaire@boxerclubvaud.ch

Trésorière

Mandy
tresorier@boxerclubvaud.ch

**Représentant des membres
Auprès du BCS**

Cécilia
rdm@boxerclubvaud.ch

Responsable monitorat

Martina
monitorat@boxerclubvaud.ch

COMITÉ DE “L'ASSOCIATION DE LA CABANE”

Président de cabane

Yan
cabane@boxerclubvaud.ch

Intendant de cabane

Walter
cabane@boxerclubvaud.ch

Secrétaire

Martina
secetaire@boxerclubvaud.ch

Trésorière

Mandy
tresorier@boxerclubvaud.ch

**Contrôleuse d'élevage &
Responsable Boxer en détresse
Suisse Romande**

Suzanne Rochat
076 481 89 25
suzanne.rochat@gmail.com

Tous les membres du comité sont à votre disposition pour toutes questions.

CHARTRE DES MEMBRES DU BOXER CLUB VAUD

Afin de permettre à tous les utilisateurs du terrain d'évoluer et de partager des moments dans une ambiance familiale, joyeuse et conviviale ainsi que dans le respect de chacun, veuillez trouver ci-dessous quelques recommandations qui permettront de garantir le bon fonctionnement du club.

Communication Voici le maître mot qui servira à maintenir une belle harmonie au sein de notre famille du Boxer Vaud ! Pour se faire, le club dispose de divers outils de communication que nous vous invitons à utiliser.

- Un groupe « WhatsApp », auquel vous pourrez vous inscrire auprès de notre présidente. Sur ce dernier, vous aurez la possibilité de vous inscrire aux repas du mercredi qui ont lieu après les cours et pourrez également échanger diverses informations/conversations de manière conviviale avec les autres membres.
- Une page Facebook
- Un site internet sur lequel vous trouverez des informations complémentaires, adresses, photos, etc, ainsi que les Doodle vous permettant de vous inscrire aux cours du mercredi dans les différentes classes.

Tous les membres du comité et les moniteurs se trouvent en tout temps à votre écoute, disponibles et ouverts à la discussion afin de recueillir vos avis, vos propositions et à trouver au mieux une solution à chaque situation. Alors n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter.

Véhicules Afin de pouvoir utiliser aux mieux tout l'espace du terrain, nous remercions nos membres de stationner leur véhicule sur la place se situant devant le terrain d'entraînement (gravier).

Les places devant la cabane sont réservées uniquement aux cuisinières et aux membres du comité.

Cours Pour faciliter les moniteurs dans l'organisation des cours, nous vous prions de vous inscrire sur le Doodle au plus tard le lundi midi.

Nous vous recommandons d'arriver 15 min avant le début du cours. En cas de retard nous vous remercions d'en informer si possible le moniteur et afin de ne pas perturber le déroulement du cours, d'attendre sur le bord du terrain que le moniteur vous intègre au groupe.

Dans un souci de bien-être, il est conseillé de promener son chien avant le cours de manière à ce qu'il soit détendu et qu'il évite de faire ses besoins sur

le terrain. Si cela devait arriver, nous remercions le propriétaire de ramasser les déjections de son animal.

Par respect des règles de convivialité et pour le bon déroulement du cours, nous vous demandons de ne pas fumer ou d'utiliser votre téléphone portable.

Pour des raisons de sécurité, les instructions du moniteur doivent être suivies en tout temps et ne lâcher votre chien que si vous y êtes invité. Chaque propriétaire est responsable de son chien sur le terrain.

Votre aide sera toujours appréciée à la fin des cours pour ranger le matériel.

Cabane

Notre cabane est un lieu convivial où, après l'effort, les maîtres se retrouvent dans la bonne humeur, afin de partager un bon repas entre amis et pour parler le plus souvent de nos fidèles compagnons qui eux n'y sont pas admis. Seule exception, les chiots jusqu'à une année et les chiens devant passer la sélection.

De ce fait, nous vous encourageons à laisser vos chiens soit dans la voiture, soit aux différents points d'attaches que vous trouverez autour de la cabane. Il est entendu que le bien-être et la sécurité du chien doit rester la priorité ! Attention aux températures et à ce qu'il ait de l'eau à disposition.

Nous avons la chance de bénéficier d'une superbe équipe de cuisinières et cuisiniers toujours prêts à nous régaler de délicieux petits plats !

Afin de faciliter l'organisation et la confection des repas, merci de vous inscrire au plus tard sur le WhatsApp le lundi à midi.

La cabane est un lieu non fumeur.

Vous trouverez différentes boissons en libre-service. Nous comptons évidemment sur l'honnêteté de tous nos membres pour cocher sur la liste toutes les boissons prises et de les régler à la fin du repas à la caissière.

Toujours dans un esprit de convivialité, l'aide spontanée des participants sera grandement appréciée pour débarrasser la table et remettre la cabane en ordre après le repas.

Nous avons la chance de disposer de ce lieu qui se trouve dans une réserve naturelle, nous vous remercions de respecter cet environnement !

Votre comité



Schweizerischer Boxerclub (SBC)
Boxer Club de Suisse (BCS)

Sektion der SKG
Section de la SCS

AIDE-MEMOIRE

PREMIERS SECOURS A UN ANIMAL

Remarques préalables

En cas de lésions légères : donner seulement les soins nécessaires.

Dans les cas sévères : donner les secours indispensables à la survie.

Précaution : agir toujours de manière à éviter tout risque d'accident ou de blessure de la personne qui soigne !

attention : - ne pas se mettre soi-même en danger pour placer un animal blessé hors de la route
- les animaux blessés souffrent : ils peuvent s'opposer à l'aide qu'on leur apporte en mordant ou en griffant. Observer attentivement leurs réactions.
- **de préférence trop vite chez le vétérinaire plutôt que trop tard !**

1. Premiers secours lors d'incidents bénins

A. Blessures saignantes dues à des morsures, des coupures, ou des griffures, blessures dans la cavité buccale :

- **stopper l'hémorragie** par compression (petites blessures, surtout aux oreilles) et par un bon pansement.

attention: **comme les coupures aux coussinets saignent beaucoup et que la plaie s'écarte et guérit mal, les orteils blessés doivent être recousus la plupart du temps.**

conseil : les pansements avec des bandes de gaze élastiques sont beaucoup plus faciles à poser. Un sachet "Robidog" glissé dans le bandage protège les vêtements et la voiture des taches de sang, toujours opiniâtres !

- **soigner la blessure**

- désinfecter avec de la Bétadine ou de l'eau oxygénée
- enduire les écorchures de pommade et laisser à l'air
- couvrir d'un pansement les blessures profondes et plus importantes après avoir désinfecté et enduit de pommade vulnéraire

attention: la salive de l'animal **n'est pas stérile** et le léchage de la blessure augmente le risque d'infection.

A empêcher absolument !

- **pansements** • si possible couvrir les blessures avec des pansements qui ne collent pas

- **prendre si possible les orteils dans le bandage**

attention: les pansements de protection et, surtout, de compression, qui s'arrêtent au-dessus des doigts, provoquent une accumulation sanguine et très vite un gonflement inquiétant des pattes : il faut toujours bien envelopper les orteils dans le pansement.

- **blessures dans la cavité buccale** : elles surviennent souvent quand le chien joue avec un morceau de bois

- **s'efforcer d'ôter les éclats de bois (souvent coincés entre les molaires) ... sans se faire mordre !**

attention: il reste souvent des impuretés, aussi faut-il faire contrôler par le vétérinaire, pour éviter une infection ultérieure.

B. Foulures et entorses. Des boiteries se produisant subitement, notamment à la course, peuvent signifier une foulure ou une entorse ; les douleurs sont provoquées par l'étirement ou la déchirure des ligaments d'articulation. On placera un bandage de maintien rembourré.

Attention: un bandage de soutien ne peut être placé qu'à une articulation inférieure (orteils, poignets, chevilles, genoux) ; un bon rembourrage avec de l'ouate est important.

C. Piqûres d'insectes. Elles déclenchent des réactions très variables. Certains animaux ne réagissent pas du tout, tandis que d'autres manifestent une forte tuméfaction à la patte ou à la tête ("tête d'hippopotame"), des enflures peuvent même apparaître sur tout le corps (fièvre urticaire), souvent avec des vomissements ou de la diarrhée. D'autres symptômes sont de l'agitation, des tremblements, de la salivation et de la fièvre. **Les entraves des voies respiratoires sont rares.**

Pratique : rafraîchir les parties enflées avec de l'eau froide, du vinaigre ou de l'acétate d'alumine. Poser des compresses ou laver ; les enflures vont rapidement diminuer. Si les enflures ou d'autres symptômes devaient tout de même augmenter, il faudrait alors consulter le vétérinaire.

2. Premiers secours en cas de coup de chaleur ou de syncope

Ce sont surtout les races de chiens à tête courte (boxers, bouledogues, pékinois, etc) qui ont tendance, l'été, à des insolations, des coups de chaleur pouvant provoquer une syncope.

Les premiers secours immédiats sont nécessaires :

- **libérer les voies respiratoires en écartant les mâchoires et en tirant la langue**
- **rafraîchir l'animal avec des serviettes humides sur la tête, le dos et les jambes**
- **consulter rapidement le vétérinaire, qui stabilisera la circulation par des injections.**

Attention: ne jamais laisser l'animal dans l'auto, éviter des efforts trop importants en plein air (même pour les chiens de sport !), en été réserver le matin ou le soir pour les longues promenades.

3. Premiers secours lors d'accidents

Des animaux qui ont été heurtés ou projetés par un véhicule ont la plupart du temps des contusions, des meurtrissures, des blessures ou des fractures.

Attention: de toute manière, une observation médicale est importante. Contusions et meurtrissures font mal, mais elles peuvent guérir assez vite avec des compresses froides. Les blessures doivent en principe être nettoyées par un vétérinaire, et les plaies cousues sous narcose.
Les fractures sont du domaine exclusif du spécialiste.

Les animaux victimes d'un accident de circulation ont fréquemment

- **des lésions internes** - des hémorragies internes sont à craindre lorsque l'animal manifeste une forte apathie, a les membres froids et les muqueuses décolorées
- **des ligaments déchirés**
- **des fractures du bassin, des vertèbres ou des côtes.**

Ils sont la plupart du temps en état de choc.

Conseils : - si possible libérer les voies respiratoires, éloigner le museau du sang et de la vomissure éventuelle, tirer la langue. Attention à une possible fracture des mâchoires.
- placer une couverture à côté de l'animal blessé, le retourner délicatement sur le dos en le déposant sur la couverture et le **transporter avec précaution dans la couverture.**

Les animaux victimes d'accidents doivent **toujours** être conduits auprès d'un vétérinaire pour être examinés. Ils peuvent avoir subi des lésions internes (déchirure de la rate, du foie ou du diaphragme), et leur vie dépend souvent d'une intervention chirurgicale rapide pratiquée par un spécialiste expérimenté.

4. Premiers soins en cas de problème digestif

Les problèmes de digestion sont très fréquents ; ils sont déclenchés par des infections, des parasites, un aliment mal supporté, des troubles nerveux, etc. Des vomissements répétés, liés à des diarrhées très liquides, voire sanguinolentes, peuvent provoquer une déshydratation qui nécessite une intervention médicale.

Un jeûne de 24 heures est recommandé ; on donnera à boire de petites quantités de camomille ou de thé noir. Passé ce délai, l'animal sera à la diète avec du fromage blanc (non fermenté).

Attention: souvent, les animaux qui vomissent ont très soif, mais ils revomissent presque aussitôt l'eau ingurgitée et leur état s'aggrave : il peut s'agir d'un

empoisonnement : les empoisonnements sont moins fréquents qu'on ne le croit. Si l'on soupçonne une intoxication, **un vétérinaire doit être consulté d'urgence.** Qu'est-ce que l'animal a ingurgité ? Combien ? quand ?

Attention: **ne pas donner de lait :** le lait favorise l'absorption du poison par l'intestin ! Ensacher si possible un échantillon de la matière empoisonnée et l'apporter au médecin.

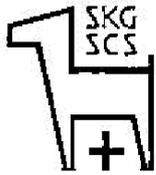
5. Médicaments pour les premiers secours

blessures	<ul style="list-style-type: none">- produits désinfectants (Bétadine, Merfen, eau oxygénée)- pommades vulnéraires (Cicatrex, Chloramphenicol, etc)- poudre vulnéraire (n'utiliser que de la poudre soluble)
diarrhée	<ul style="list-style-type: none">- pastilles pour stopper la diarrhée- Bismutal- Immodium (seulement pour chiens pesant au moins 10 kg)
vomissements	<ul style="list-style-type: none">- Ranitidine- Paspertine- Torecan
douleurs	<ul style="list-style-type: none">- Novalgine (pastilles ou gouttes)- Ponstan- Aspégic
pansements	<ul style="list-style-type: none">- bandes de gaze élastique- ouate synthétique (Rolta)- compresses vulnéraires non adhésives

Trad. RN

*Animal Health Center
Dr med. vet. Rudolf Tschäppät
4102 Binningen. Tél : 061 421 66 22*

*Version française revue par le dr med.vet.
Jean-Claude Buser, rte du Grand-Lancy
1213 Onex. Tél : 022 793 77 58*



Le retournement d'estomac, une pathologie lourde de conséquences

Une des maladies les plus redoutées par les propriétaires de chiens est le retournement d'estomac. Il se produit très soudainement et entraîne malheureusement souvent le décès du chien parce que le phénomène n'est pas décelé et traité à temps.

Le chien est agité. Il se lève, se couche, se relève. Il halète, salive et cherche à vomir, mais n'arrive qu'à s'étrangler. Le ventre est gonflé comme un ballon. Les extrémités sont froides, le pouls faible et les muqueuses sont pâles. Il est grand temps de téléphoner au vétérinaire le plus proche pour qu'il puisse préparer une opération d'urgence, de placer le chien dans la voiture et d'espérer qu'il n'est pas déjà trop tard. Ces symptômes laissent en effet présager le retournement d'estomac tant redouté qui peut entraîner la mort en 2 ou 3 heures.

Que se passe-t-il lors d'un retournement d'estomac? L'estomac du chien, qui est placé transversalement dans la cavité abdominale, est fixé principalement à deux endroits à gauche et à droite. Si l'estomac tourne autour son axe longitudinal, l'entrée et la sortie sont soudainement bloquées. La nourriture dans l'estomac fermente et forme des gaz qui ne peuvent pas s'échapper ni par les intestins ni par l'œsophage. D'importants vaisseaux sanguins sont garrotés ou écrasés par l'organe ballonné, ce qui provoque un collapsus cardio-vasculaire mettant la vie du chien en danger de manière suraiguë. Pour pouvoir encore sauver le chien, le vétérinaire devra ouvrir l'abdomen et replacer l'estomac dans sa position initiale, le vider et le fixer chirurgicalement pour prévenir une récurrence.

Les grands chiens sont menacés

Ce sont les grands voire très grands chiens et les races à "faible tissu conjonctif" avec une cage thoracique longue et étroite, tels que p.ex. les dogues et les setters, qui sont les plus menacés et cela notamment à partir de l'âge de 5 ans. Les mâles sont plus exposés que les chiennes et le côté héréditaire de cette pathologie est démontré. Si les parents du chien avaient des problèmes avec un retournement d'estomac, il est plus probable que leur descendants en soient aussi affectés.

L'alimentation joue également un rôle dans le retournement d'estomac. Il faut éviter de donner au chien de grandes quantités de nourriture à la fois. Le fait d'avaler tout à la hâte favorise également une torsion de l'estomac. En revanche il est scientifiquement prouvé que le retournement d'estomac ne se produit pas uniquement lorsque le chien se dépense beaucoup physiquement immédiatement après avoir été nourri. Il peut malheureusement aussi survenir au repos, p.ex. de nuit, lorsque l'estomac est vide.

Comment prévenir cette maladie?

L'alimentation quotidienne doit être répartie sur 2 repas au moins (le matin et en début d'après-midi, de préférence pas le soir) si bien que le chien n'a jamais de longues pauses entre les repas. Il est également recommandé d'empêcher le chien d'avaler tout à la hâte en veillant à ce que la gamelle ne soit pas placée en un endroit surélevé, de ne pas ramollir la nourriture sèche avec trop d'eau et de vérifier que sa proportion de graisses et d'acide citrique n'est pas trop élevée. La nourriture crue semble entraver le retournement d'estomac, car lorsque les chiens sont alimentés de la sorte, ils ne sont guère affectés par cette maladie.

Laisser les chiens se reposer un peu après le repas et après qu'ils aient bu beaucoup de liquide est certainement aussi conseillé. Même si un lien de cause à effet a entre-temps été réfuté par les scientifiques.

Novembre 2004

Corinne Boborodea, service de presses SCS



Assurance collective de protection juridique pour les membres des sections de la SCS

En collaboration avec la Winterthur-ARAG, la SCS propose à ses membres une assurance de protection juridique gratuite dans les domaines juridiques suivants:

- droit pénal;
- droit administratif (pour les procédures administratives devant des autorités suisses, telles que les procédures relatives aux violations de la loi sur la protection des animaux ou aux obligations comme celle de mettre une muselière ou de tenir l'animal en laisse).

Personnes assurées

- Tous les membres de la SCS en qualité de détenteur ou de propriétaire de chien et leurs mandataires.

Activité assurée

- Activité privée ou exercée dans le cadre de l'association en qualité de détenteur ou de propriétaire de chien.

Prestations assurées

- Conseil fourni par la Winterthur-ARAG;
- traitement du cas par les avocats, les spécialistes et les mandataires de la Winterthur-ARAG;
- paiement des honoraires d'un avocat indépendant (constitution d'un avocat après accord);
- paiement des frais d'expertise (après accord);
- paiement des frais de justice et de procédure;
- prise en charge des frais de médiation en remplacement d'une procédure judiciaire;
- paiement des dépens alloués à la partie adverse.

Pour chaque cas couvert, un montant **jusqu'à concurrence de 250 000 CHF** est versé pour les prestations indiquées ci-dessus.

Procédure pour les cas juridiques

Afin de permettre à la Winterthur-ARAG de défendre les intérêts des personnes assurées, celles-ci doivent **déclarer immédiatement tout cas juridique**. La procédure de déclaration se déroule comme suit:

- la personne assurée remplit le formulaire de sinistre, joint la carte de membre et transmet sans délai le dossier à l'adresse suivante:

Winterthur-ARAG, Service juridique, Birmensdorferstrasse 108, Case postale 9829, CH-8036 Zurich
Téléphone: 044 295 95 11, Fax: 044 295 96 00

ou

info@winterthur-arag.ch

La déclaration de sinistre est alors transmise au service juridique compétent qui assurera son traitement.



Demande d'adhésion au BCS *(selon les statuts du BCS, art. 4 et 5)*

Veillez remplir entièrement en caractères d'imprimerie - MERCI

Adhésion

Mme M.

Nom Prénom

Date de naissance Téléphone

Rue, no. NPA, localité

Pays E-Mail

Adhésion familiale à prix réduit *(seulement pour les personnes vivant sous le même toit qu'un membre ordinaire)*

Nom Prénom

Date de naissance Téléphone

E-Mail

Adhésion à prix réduit pour les jeunes *(jusqu'à 18 ans)*

Nom Prénom

Date de naissance Téléphone

Rue, no. NPA, localité

Pays E-Mail

(pour les jeunes de moins de 16 ans, la signature des parents ou du représentant légal est requise)

Nom/prénom Signature

➤ **Groupe local du BCS**

Le/la soussigné(e) souhaite s'affilier au Boxer-Club Suisse en tant que membre du **groupe local** et reconnaît ainsi les statuts du BCS.

➤ **Revue**

Souhaite-t-on s'abonner à la revue de la SCS **InfoCHIENS** moyennant un supplément:

oui non

➤ **ID de personne Amicus**

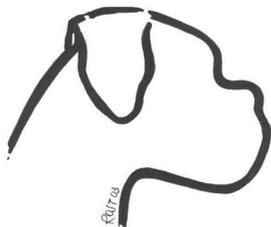
Si déjà disponible, ID de personne Amicus:

Protection des données : le BCS saisira et gèrera vos données dans le respect des dispositions applicables en matière de protection des données. En signant la déclaration d'adhésion, vous nous donnez expressément votre accord pour le traitement de vos données personnelles.

Date

Signature

Envoyer à: mitgliederdienst@boxerhunde.ch ou via Upload-Link sur www.boxerhunde.ch



Schweizerischer Boxer-Club (SBC)
Boxer-Club Suisse (BCS)

Sektion der SKG
Section de la SCS

SBC Mitgliederbeiträge ab 01.01.2025

Cotisations des membres du BCS à partir du 01.01.2025

Aufnahmegebühr Frais d'adhésion		CHF 18.00	einmalig / unique
Mitgliederbeitrag Cotisation adhérent	*	CHF 93.00	pro Jahr / par an
Beitrag Familienmitgliedschaft Adhésion membre de la même famille	*	CHF 46.00	pro Jahr / par an
Mitgliederbeitrag Jugendliche (bis 18 Jahre) Cotisation pour les jeunes (jusqu'à 18 ans)	*	CHF 46.00	pro Jahr / par an

* Erhöhung Jahresbeitrag 2025 um CHF 5.00 da die SKG per 01.01.2024 den Beitrag pro Mitglied um CHF 5.00 erhöht hat. Für das Jahr 2024 hat der SBC die Erhöhung pro Mitglied übernommen.

* Augmentation de la cotisation annuelle 2025 de CHF 5.00 car la SCS a augmenté la cotisation par membre de CHF 5.00 au 01.01.2024. Pour l'année 2024, le BCS a repris l'augmentation par membre.

Zeitschriften (offizielle Zeitschrift der SKG)

Revues (revue officielle de la SCS)

Abo HUND Schweiz (deutsch) Abo HUND Schweiz (allemand)		CHF 38.00	pro Jahr / par an
Abo HUND Schweiz Versand ins Ausland (deutsch) Abo HUND Schweiz envoi à l'étranger (allemand)		CHF 50.00	pro Jahr / par an
Abo InfoCHIENS (französisch) Abo InfoCHIENS (français)		CHF 43.00	pro Jahr / par an
Abo InfoCHIENS Versand ins Ausland (französisch) Abo InfoCHIENS envoi à l'étranger (français)		CHF 54.00	pro Jahr / par an

Die Beiträge für Neueintritte nach dem 30.06. sind in den Ausführungsmodalitäten zu den Statuten geregelt.

Les cotisations pour les nouvelles adhésions après le 30 juin sont réglées dans les modalités d'application des statuts.

Preise von Zeitschriften können jährlich angepasst werden.

Les prix des abonnements aux revues peuvent être adaptés chaque année.

Stand DV Küttigen 25.02.2024

Conforme à la décision de l'AD de Küttigen 25.02.2024